

# Demander son admission dans la formation

Quel que soit le type de diplôme, un dossier de demande d'admission (dossier de candidature) doit être impérativement déposé avant de pouvoir s'inscrire en :

- ▶ DUT
- ▶ Licence professionnelle
- ▶ Master
- ▶ Diplôme Universitaire (DU)

Cette liste est non exhaustive. Une demande d'admission via l'application [E-Candidat](#) est obligatoire pour d'autres diplômes. Renseignez-vous auprès de l'[UFR](#) concernée.

**Les demandes d'admission au DAEU et au DU Coach des transitions professionnelles se font via l'application [Ecandidat](#) du 26 mars 2018 au 24 mai 2018.**

Dans certaines formations, vous pourrez également être convoqué à un entretien.

## Modalités d'admission pour les diplômes organisés spécifiquement en formation continue

L'ensemble des [demandes d'admission](#) se font sur [E-Candidat](#).

Mis à jour le 26 mars 2018

### En savoir plus

[Téléchargez les calendriers et procédures de demande d'inscription](#)



<https://formation-continue.parisnanterre.fr/demander-son-admission-dans-la-formation-783162.kjsp?RH=14996747>